



ÉDUCATION INCLUSIVE

COOPÉRER POUR SCOLARISER

COLLOQUE INTERNATIONAL
6 & 7 JUN 2018
HÔTEL NOVOTEL ATRIA - NÎMES

nimes2018.inshea.fr



DOSSIER DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'INSHEA, l'IFME de Nîmes et leurs partenaires organisent les 6 et 7 juin à Nîmes, deux jours de rencontres autour de l'école inclusive, avec les différents acteurs de l'école, des établissements médico-sociaux, des MDPH, etc. Ce colloque fait suite à la convention inter partenariale pluriannuelle signée par le MENESR, la CNSA, le CNFPT et UNIFAF.

Madame Sophie Cluzel, secrétaire d'État au Premier Ministre, chargée des personnes handicapées interviendra en clôture de la manifestation, signifiant ainsi l'engagement de l'État pour l'inclusion des élèves en situation de handicap.

L'accès au droit à la scolarisation de tous les enfants en situation de handicap et la mise en œuvre des principes de l'école inclusive sont aujourd'hui un enjeu majeur pour la communauté éducative.

La scolarisation d'un élève en situation de handicap est un processus complexe qui mobilise une pluralité d'acteurs sur le terrain de l'école, impliquant alors de se rencontrer pour coordonner les interventions.

Cet impératif de coopération et la mise en œuvre, à tous les niveaux, de dispositifs collaboratifs appellent un effort particulier de formation initiale et continue des différents professionnels concernés : **de l'école aux MDPH, du médico-social au sanitaire, des associations aux collectivités locales, tous les acteurs sont engagés dans des réalisations communes et des dynamiques nouvelles.**

C'est pour répondre à ces besoins qu'une convention inter partenariale pluriannuelle (2015-2017) a été signée entre le MENESR, la CNSA, le CNFPT et UNIFAF visant à impulser et faciliter ces coopérations. Elle a permis la mise en œuvre d'un dispositif de formation conjointe à destination des encadrants et des professionnels concourant à la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Ce colloque permettra aux participants de tirer les enseignements des formations organisées depuis 2015, d'explorer les enjeux, les perspectives et les diverses formes de coopération. Les organisateurs et leurs partenaires souhaitent, à cette occasion, renforcer les compétences des professionnels et développer la qualité de leurs interactions avec les familles.

Des interventions de chercheurs (tels que M. Paternotte et M. Ebersold) alterneront avec des retours d'expérience de professionnels de terrain.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les objectifs du colloque sont :

- ▶ Approfondir les notions de coopération, collaboration, négociation, concertation, partenariat d'acteurs... ;
- ▶ Analyser les différentes approches de partenariat et de coopération institutionnels au niveau national et international ;
- ▶ Présenter le bilan quantitatif et qualitatif des actions de formation conduites entre 2015 et 2018 ;
- ▶ Proposer un retour d'expérience de tous les acteurs des sessions de formation ;
- ▶ Réfléchir au prolongement de ces actions de formation.

Colloque bilingue : français, interprété en langue des signes française et sous-titré en direct en français

Toutes les informations sur le colloque : Rendez-vous sur le site dédié www.nimes2018.inshea.fr

Pour découvrir le programme prévisionnel : www.nimes2018.inshea.fr onglet « programme »

Pour vous inscrire sur la liste presse : com@inshea.fr

Le lieu : Hôtel Novotel Atria Nîmes / 5 boulevard de Prague / 30 000 NÎMES

Les partenaires et co-organisateur :

L'Institut de Formation aux Métiers Éducatifs de Nîmes (IFME), le Ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR), la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), Unifaf, l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH), l'Institut de travail social et de recherches sociales Institut de travail social et de recherches sociales (Fondation IRTS), l'Association des Paralysés de France (APF), l'ESPE de l'université de Clermont Auvergne, la fédération Trisomie 21, l'Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), la Ville de **Nîmes**.

Contact presse

INSHEA : Manon Mesones-Tastu, responsable communication INSHEA

Tel : 01 41 44 38 48 ✉ manon.mesones-tastu@inshea.fr

IFME : Philippe Ibars, Communication IFME

Tel : 06 81 36 00 70 ✉ philippe.ibars@ifme.fr

Fin du communiqué

CONSORTIUM POUR LA FORMATION CONJOINTE DES PERSONNELS CONCOURANT À LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Ce colloque est porté par l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés (INSHEA) et l'Institut de Formation aux Métiers Éducatifs de Nîmes (IFME), en partenariat avec l'APF, l'IRTS de Montrouge, l'APAJH, l'ESPE de l'Université Clermont Auvergne, Trisomie 21 France, Unifaf, CNSA, le CNFTP et les Ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

PRÉSENTATION

L'accès au droit à la scolarisation de tous les enfants en situation de handicap et la mise en œuvre des principes de l'école inclusive sont aujourd'hui un enjeu majeur pour la communauté éducative.

Pour y faire face, le système éducatif s'ouvre à des formes de partenariat et de coopération multiples qui, pour une grande part, sont encore à construire : coopération entre tous les professionnels de l'éducation, du médico-social, de la santé et du social, coordination entre institutions et organismes nationaux, concertation territoriale entre les acteurs locaux, au bénéfice des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers et de la communauté éducative en général.

Cet impératif de coopération et la mise en œuvre, à tous les niveaux, de dispositifs collaboratifs appellent un effort particulier de formation initiale et continue des différents professionnels concernés : de l'école aux MDPH, du médico-social au sanitaire, des associations aux collectivités locales, tous les acteurs sont engagés dans des réalisations communes et des dynamiques nouvelles.

Au cours de ce colloque, les participants prendront connaissance des enseignements qui se dégagent des formations conjointes organisées depuis 2015, exploreront les enjeux, les perspectives et les diverses formes de coopération. Les organisateurs et leurs partenaires souhaitent, à cette occasion, renforcer les compétences des professionnels et développer la qualité de leurs interactions avec les familles.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Andrieu Eugénie, Chargée de mission à la direction des partenariats d'UNIFAF

Bauer Marie, Directrice adjointe au service partenariats d'UNIFAF

Blin Marc, Maître de conférences associé à l'INSHEA

Bouhours Alain, Conseiller de l'IA-DASEN pour la scolarisation des élèves handicapés, Ministère de l'Éducation Nationale

Champeaux Jean-Pierre, Responsable de centre de formation et des relations partenariales, Trisomie 21 France

Chauveau Edwige, Responsable des pôles Jeunesse, éducation, scolarité et petite enfance / Emploi-Formation, l'APAJH

Da Costa Juliette, Adjointe à la cheffe de bureau de la personnalisation des parcours scolaires et de la scolarisation des élèves handicapés, DGESCO, Ministère de l'Éducation Nationale

Glénat Jean-Marc, Formateur à l'Institut de Formation aux Métiers Éducatifs de Nîmes et doctorant à l'INSHEA

Kail Bénédicte, Conseillère nationale éducation famille, Association des Paralysés de France

Labrell Florence, Professeure en science de l'éducation à l'INSHEA

Lamiaux, Jean-Michel, Responsable du pôle expertise et appui métier, CNSA

Leduc Jean-Louis, Directeur général adjoint, Fédération APAJH

Mauguin Murielle, Directrice des études, INSHEA

Mérini Corinne, Maître de conférence, Université Clermont Auvergne

Mesure Hervé, Directeur de l'Institut de Formation aux Métiers Éducatifs de Nîmes

Morandeau Hervé, Responsable de formation, IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne

Puig José, Directeur de l'INSHEA

Rousseil Muriel, Responsable Coordinatrice du pôle politique d'autonomie, CNFPT

Sahaguian Franck, Coordinateur de Formation, INSHEA

Serre Audrey, Directrice des services, Trisomie 21 Alpes Maritimes

Tirel Karine, Cheffe de projet évaluation, CNFPT

Thomazet Serge, Maître de Conférences en sciences de l'Éducation, ESPE et Laboratoire ACTé, Université Clermont-Auvergne

Voyazopoulos Robert, Psychologue et formateur, INSHEA

COMITÉ D'ORGANISATION

Bouillet Claire, Chargée de projets au service relations internationales et partenariats de l'INSHEA

Deschamp Roxan, Chargé de projets au service relations internationales et partenariats de l'INSHEA

Mauguin Murielle, Directrice des études de l'INSHEA

Mesones-Tastu Manon, IGE, Responsable du service de communication de l'INSHEA

Mesure Hervé, Directeur de l'Institut de Formation aux Métiers Éducatifs de Nîmes

Puig José, Directeur de l'INSHEA

Sahaguian Franck, Coordinateur de Formation à l'INSHEA

Saumont Nel, IGE, Responsable du service relations internationales et partenariats de l'INSHEA

Villa Didier, Directeur adjoint de l'Institut de Formation aux Métiers Éducatifs de Nîmes

EN SAVOIR PLUS SUR LES ORGANISATEURS

► L'IFME DE NÎMES

L'IFME, qui est géré par l'APAFASE, est un établissement de formation professionnelle aux métiers du travail social. L'IFME qui est située à Nîmes forme environ 450 personnes par an aux métiers suivants :

- Accompagnants éducatif et social » (niveau V)
- Moniteurs éducateurs » (niveau IV)
- Éducateurs spécialisés (niveau II)
- Assistants de services sociaux » (niveau II)
- animateurs socio-culturels (niveau III)



L'IFME accueille des étudiants étrangers et certains de ses élèves se forme, pour partie, à l'étranger.

Si la formation est son activité principale, l'IFME intervient aussi auprès d'associations gestionnaires d'établissements sociaux ou médico-sociaux.

L'IFME, depuis quelques années, développe enfin une activité de recherches / publications.

Signalons enfin que l'[IFME](#) a toujours milité pour le développement de l'éducation inclusive et qu'une bonne partie de ses anciens élèves travaille auprès de personnes handicapées.

► L'INSHEA

L'INSHEA est un institut national d'enseignement supérieur et de recherche dédié au handicap et aux besoins éducatifs particuliers. L'institut accueille étudiants et les professionnels voulant approfondir leurs connaissances et développer leurs compétences dans le domaine de l'accompagnement et de l'accessibilité éducative, sociale et professionnelle.



Son groupe de recherche pluridisciplinaire, le Grhapes (EA 7287), analyse les politiques publiques, les modalités de participation et d'accès aux apprentissages des personnes présentant des besoins éducatifs particuliers et/ou handicapés.

L'INSHEA met à la disposition du public des ressources documentaires, des bulletins de veille spécialisés, des documents adaptés pour déficients visuels et une librairie en ligne sur www.inshea.fr.

L'INSHEA est membre associé à l'Université Paris Lumières (UPL), et représente la France auprès de l'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DU COLLOQUE « ÉDUCATION INCLUSIVE : COOPÉRER POUR SCOLARISER »

Mercredi 6 juin 2018

- 9h00 - 9h30 Accueil café
- 9h30 - 10h30 Ouverture
- 10h30 - 11h30 Conférence de Cédric Paternotte
- 11h30 - 13h00 Table ronde CNFPT : Témoignage des formateurs pour présenter les résultats du projet

→ 13h00 - 14h00 Déjeuner

→ 14h00 - 15h30 Conférence de Marie Toullec-Théry :
Que signifie l'enjeu de partenariat lorsqu'on travaille à plusieurs pour une école inclusive ? Quelles nécessités pour les actions et quels reflets sur les situations de travail ?

→ 15h30 - 16h30 Session d'Ateliers :

➡ Atelier 1 : Conférence Évaluation

Évaluation des situations de handicap chez l'enfant et l'adolescent : du modèle individuel au modèle social, du diagnostic catégoriel au diagnostic dimensionnel

➡ Atelier 2 : Petite enfance

- ▶ Classe passerelle
- ▶ La nécessité d'agir tôt
- ▶ L'ergothérapie en maternelle

➡ Atelier 3 : Médico-Social

- ▶ ULIS-Pro
- ▶ Institut pour Jeunes Sourds & Éducation Nationale

➡ Atelier 4 : Pratiques et recherche

- ▶ Recherche communautaire sur l'École Inclusive
- ▶ Territoire apprenant

→ 16h30 - 18h00 Table ronde :
La convention régionale de partenariat pour l'insertion professionnelle des jeunes handicapés

→ 18h30 - 19h00 Visite de la ville

Jeudi 7 juin 2018

→ ghoo - 10h00 Session d'Ateliers :

➔ **Atelier 5 : Conférence**

Scolarisation des élèves reconnus institutionnellement handicapés et collaboration entre acteurs professionnels : apports et limites de pratiques effectives dans le second degré

➔ **Atelier 6 : Santé & éducation**

- ▶ Inclusion et handicap moteur
- ▶ Scolarisation et établissement de santé

➔ **Atelier 7 : Médico-Social**

- ▶ Dispositif médico-social pour l'inclusion des jeunes sourds
- ▶ Scolarisation des enfants et adolescents en ITEP

➔ **Atelier 8 : Pratiques et Recherche**

- ▶ Impact de la désinstitutionalisation sur l'accompagnement en ITEP
- ▶ Les dispositifs ULIS comme espace de coopération

→ 10h00 - 10h45 Conférence filmée de Serges Ebersold

→ 10h45 - 11h15 Pause

→ 11h15 - 12h15 Conférence :

La collaboration entre les différentes partenaires sur les processus d'inclusion scolaire en Italie : les services sanitaires et sociaux de proximité, familles et associations

→ 12h15 - 13h30 Cocktail

→ 13h30 - 14h15 Conférence filmée de Serge Thomazet

→ 14h15 - 15h30 Session d'Ateliers :

➔ **Atelier 9 : Acteurs locaux et coopération**

➔ **Atelier 10 : Outils de coopération**

- ▶ Guide des bonnes pratiques pour la scolarisation des lycéens avec autisme
- ▶ Les limites du partage d'informations

➔ **Atelier 11 : Médico-Social**

- ▶ Impact de la désinstitutionalisation sur la prise en charge des jeunes sourds
- ▶ Inclusion Scolaire et accompagnement médico-social

➔ **Atelier 12 : Pratiques et recherche**

- ▶ Incertitude de l'éducation inclusive et fonctions de la recherche en formation
- ▶ Croiser les regards pour repérer les capacités de l'enfant polyhandicapé

→ 15h30 - 16h30 Conférence :

Faire valoir le point de vue des grands absents des formations

→ 16h30 - 18h00 Clôture

PARTENAIRES



Née en 1962 d'une volonté d'enseignants de proposer des réponses adaptées aux enfants et adolescents ne trouvant pas de solution du fait de leur handicap, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1974. La dynamique enclenchée s'est progressivement étendue au secteur adulte.

Ainsi, l'APAJH a la vocation d'accompagner tous les types de handicap à tous les âges de la vie.

Depuis plus de 50 ans, trois valeurs fondent l'action de l'APAJH :

- ▶ La citoyenneté : faire en sorte que la société s'adapte pour créer les conditions d'autonomie de tous,
- ▶ La laïcité : permettre la construction d'un espace public, commun à tous les citoyens sans exception,
- ▶ La solidarité : le caractère universel du handicap en fait l'affaire de tous et impose la solidarité, notamment financière de la nation.



Fondée en 1900 et déclarée le 26 juillet 1901, l'association devient une Fondation reconnue d'utilité publique en 1978.

En 1987 la Fondation ITSRS- Institut de travail social et de recherches sociales - est agréée en tant qu'IRTS- Institut régional du travail social.

En novembre 2001, l'ITSRS de Montrouge et l'ISIS de Neuilly-sur-Marne ont été réunis afin de former l'IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne.

En 2017, l'IRTS est référencé dans Datadock- Qualité des actions de la formation professionnelle continue.

Notre but est la formation et le perfectionnement des travailleurs sociaux français ou étrangers et de leurs cadres- formation initiale ou continue-, ainsi que les recherches en matière d'action sociale.

Notre mission d'animation régionale se traduit par des formations sur site, l'organisation de colloques, journées d'études, Biennale du film d'action sociale...

Deux sites de formation- Montrouge (92) et Neuilly-sur-Marne (93)- contribuent à la qualification et à la promotion des professionnels et des personnels salariés- ou non- engagés dans les domaines de la lutte contre l'exclusion, la prévention ou la réparation des handicaps ou inadaptations ainsi que la promotion du développement social.



L'APF, créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille qui rassemble près de 23 600 adhérents, 30 000 usagers, 25 000 bénévoles et 14 100 salariés. Dotée d'un projet unique d'intérêt général « Pour une société inclusive ! », l'APF agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

L'APF porte en elle des valeurs et pratiques démocratiques qui définissent ses orientations et actions. Elle intervient dans de nombreux domaines, au niveau international, national, régional et départemental, tant par le biais de ses délégations départementales et de son siège que par ses services et établissements médico-sociaux ainsi que ses entreprises adaptées.



Les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE) ont été créées dans le cadre de la loi pour la refondation de l'École. Elles sont accréditées conjointement par les ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Éducation nationale. L'ESPE Clermont-Auvergne est une composante de l'Université Clermont-Auvergne qui assure toutes les missions de l'enseignement supérieur : recherche, formation professionnelle disciplinaire et didactique, participation au développement territorial. L'école supérieure est certifiée ISO 9001. Elle prépare les étudiants aux métiers d'enseignant dans le 1er ou 2nd degré en mobilisant recherche, notamment avec le laboratoire ACTé, enseignants de l'université et professionnels de l'enseignement scolaire (enseignants, corps d'inspection,...). L'ESPE propose également une offre orientée vers d'autres métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (petite enfance, éducation au développement durable, promotion de la santé, besoins éducatifs particuliers, formation d'adultes...).



La fédération Trisomie 21 France fédère 60 associations Trisomie 21. Celles-ci s'appuient sur un partenariat entre parents, professionnels et personnes avec trisomie 21 pour

- ▶ Soutenir les personnes pour qu'elles exercent leurs droits
- ▶ Peser sur les environnements pour les rendre inclusifs
- ▶ Promouvoir et renforcer l'exercice de l'autodétermination des personnes
- ▶ Promouvoir la pair-aidance
- ▶ Garantir le droit à la Santé
- ▶ Promouvoir une scolarisation, l'emploi, l'habitat inclusifs
- ▶ Assurer la représentation des personnes dans les instances nationales et promouvoir l'autoreprésentation et la pair-représentation



La ville de Nîmes

PARTENAIRE FINANCEUR



DES LIENS :

<http://www.nimes2018.inshea.fr/>

<http://www.inshea.fr/fr/content/colloque-international-les-6-et-7-juin-2018-éducation-inclusive-coopérer-pour-scolariser>

<http://www.pandesmuses.fr/2018/3/education-inclusive>

<https://www.nimes-tourisme.com/fr/colloque-education-inclusive.html>

<https://www.alliance-maladies-rares.org/colloque-international-ins-hea-ifme/>

Fin du document